

\$152,000.00 souscrits
en deux semaines

Le trésorier général de la CTCC, M. J.-Emile Hébert, nous informe que le montant des prêts faits par les organismes affiliés à la CTCC au Fonds de défense professionnelle de la CTCC pour aider les travailleurs de l'aluminium, atteignait le montant de \$152,000, le 21 juin dernier.

Au cours de la semaine écoulée, \$58,200.00 ont été prêtés par 15 fédérations, conseils centraux ou syndicats qui ont répondu à l'appel lancé par la CTCC. La semaine précédente, 22 organismes avaient souscrit \$93,800.00.

Dans la compilation de ces chiffres, nous n'avons pas encore tenu compte des sommes perçues par la vente de bons de solidarité aux syndiqués pris individuellement.



Vol. XXXIII — No 25

Ottawa, 28 juin 1957

La CTCC propose la convocation des deux parties à Arvida

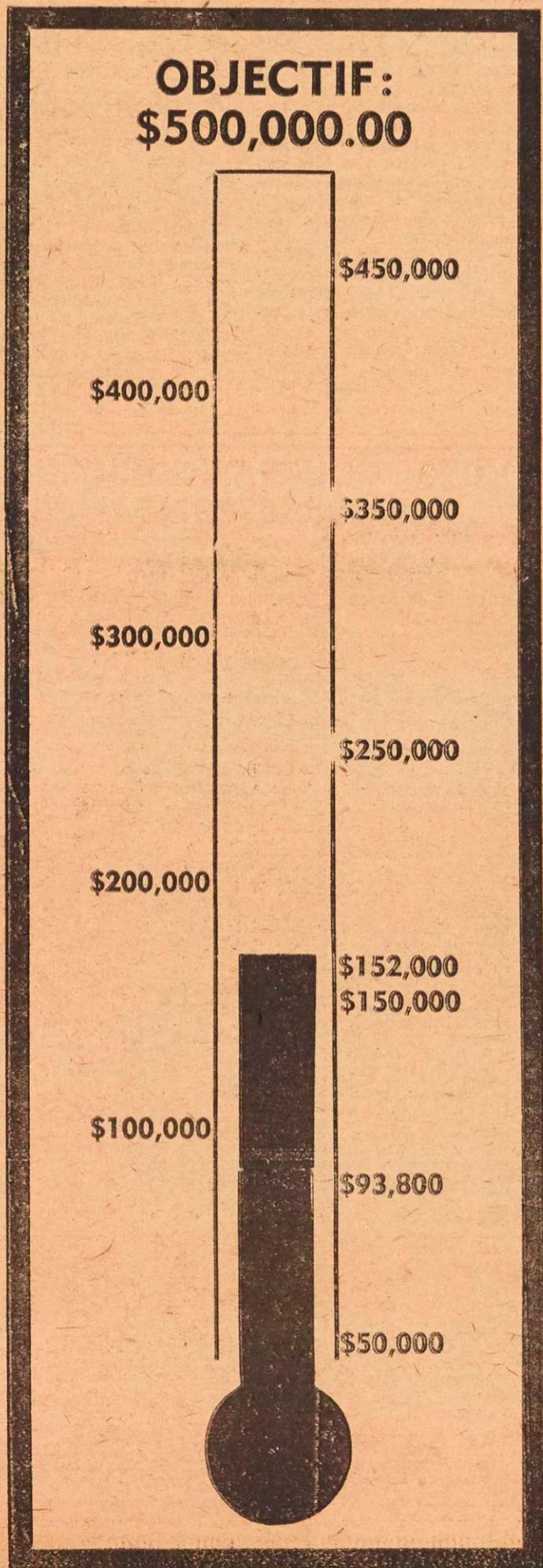
TOUTES LES FILIALES DE L'ALCAN MENACENT DE FAIRE LA GREVE LA SEMAINE PROCHAINE

La CTCC, par l'entremise de son président général, M. Gérard Picard, a demandé la convocation des deux parties en présence, soit le Syndicat de l'aluminium d'Arvi-

da et l'Aluminum Co., en vue de chercher un terrain d'entente qui mette fin au conflit qui dure depuis plus de 5 semaines et immobilise plus de 6,500 travailleurs

de l'industrie de l'aluminium d'Arvida.

Cette demande était formulée dans un télégramme envoyée à l'hon. Antonio (Suite à la page 2)



A l'intérieur des tentes qui sont spacieuses, comme en font foi cette photo, les piqueteurs trouvent le moyen de se divertir en jouant aux cartes, en regardant la télévision ou même en tirant du poignet.

La CTCC...

(Suite de la page 1)

Barrette, ministre du Travail à la suite de la demande de ce dernier qui voulait savoir si les demandes syndicales concernant le contrat unique et le plan d'évaluation des tâches pouvaient être modifiées.

Dans son télégramme, M. Picard fait remarquer que rien n'indique que la compagnie n'est disposée à modifier son attitude au sujet des demandes des travailleurs et il ajoute que l'échange de télégrammes ne peut servir qu'à compliquer la situation. Il conclut en demandant au ministre du Travail de convoquer les représentants des deux parties alors que chacun pourra indiquer les concessions qu'il est disposé à faire.

Menace de grève

Entre temps, les syndicats de la branche aluminium qui avaient autorisé le Syndicat d'Arvida à négocier en leur nom et qui ont vu leurs demandes rejetées par le tribunal d'arbitrage, sont impatients. Les travailleurs de l'Isle Maligne, de Shipshaw et de Shawinigan veulent déclarer la grève à leur tour pour appuyer leurs revendications; les officiers de ces syndicats de même que ceux de la Fédération de la Métallurgie et de la CTCC sont obligés d'utiliser tout leur prestige et leur autorité pour empêcher que la grève générale n'éclate dans toutes les filiales de l'Alcan.

Vendredi soir dernier, au cours d'une grande assemblée des grévistes et de leurs épouses au Palais des Sports de Jonquière, M. Adrien, Plourde, Président de la Fédération Nationale de la Métallurgie, devait déclarer que si la situation ne change pas d'ici une semaine, "non seulement l'usine de l'Isle Maligne, mais il n'y aura pas une seule filiale de l'Alcan qui va opérer la semaine prochaine."

M. Plourde a aussi ajouté que les syndiqués d'Arvida avaient décidé de tenir jusqu'à Noël s'il le faut. Il a souligné l'esprit de collaboration et de solidarité qui

existe actuellement dans le mouvement. Personne ne manquera de secours aussi longtemps que la grève durera, a déclaré M. Plourde. Il a souligné que même les métallos américains veulent aider les grévistes d'Arvida et que leurs représentants seront à Arvida cette semaine.

Le télégramme

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Gérard Picard au Ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette:

Votre télégramme treize juin a été soumis tel que promis au comité syndical conjoint de négociations de la branche aluminium fédération CTCC (stop) vous désirez savoir en particulier comme condition préalable à votre médiation officielle si les demandes syndicales concernant le contrat unique et l'évaluation des tâches peuvent être modifiées et quelle est la nature du mandat de nos négociateurs (stop) Après longues délibérations le comité estime que continuation échange de télégrammes ne peut que compliquer situation déjà délicate (stop) Rien indique que compagnie Alcan est disposée à améliorer ses propositions originales au contraire depuis votre entrevue avec représentants patronaux la compagnie a soumis dans une de ses alumineries du Québec des propositions signifiant 0.05 cents l'heure de moins que projet patronal originel déjà rejeté par travailleurs syndiqués de toutes les usines et signifiant aussi la négociation complète du droit d'ancienneté (stop) Bien d'autres points dans attitude Alcan ne sont pas d'avantage rassurants (stop) Comité croit qu'il serait bien difficile de clarifier situation à moins d'une rencontre des représentants des parties en votre présence (stop) Comité syndical est disposé à examiner toute proposition équitable et à coopérer en vue règlement présent conflit (stop) Mandat des négociateurs s'étend à toutes les questions en litige mais le résultat des négociations doit être approuvé par assemblée générale (stop) Comité syndical ne voit vraiment pas d'autre alternative que la convocation des parties en votre présence à la date la plus rapprochée possible qui pourra convenir à tous.

signé: Gérard Picard,
président CTCC.

SHAWINIGAN

Conciliation demandée par les employés de l'Aluminium

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminium Co. qui groupe les travailleurs des deux usines de Shawinigan vient de demander l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail par suite de l'échec des négociations directes.

L'on sait que dès la première séance de négociations, la compagnie a offert de négocier deux contrats séparés pour ses usines de Shawinigan bien que les employés soient couverts par le même certificat de reconnaissance syndicale et que la Commission des relations ouvrières ait refusé à la compagnie de délivrer deux certificats séparés.

Les travailleurs ont refusé cette offre de la compagnie et ils s'en tiennent à leurs demandes originelles pour un contrat uni-

que, non seulement pour les deux usines de Shawinigan mais pour toutes les entreprises de l'Alcan dans le Québec.

Les demandes syndicales sont en effet les mêmes que celles des employés d'Arvida qui sont actuellement en grève, soit un contrat unique, un nouveau système d'évaluation des tâches, la révision de la clause d'ancienneté ainsi que la liberté d'action pour les représentants syndicaux. Cette clause est d'ailleurs incluse dans toutes les conventions négociées dans la région de Shawinigan.

Entre temps, le Syndicat de Shawinigan se prépare à la grève en formant la plupart de ses comités de grève. Par ailleurs, les équipes de piquetage ont presque été complétées à date.

DANS LA CHAUSSURE

UNE ASSOCIATION PATRONALE PERD HUIT CERTIFICATIONS

Par décision de la Commission des relations ouvrières, l'Association patronale des manufacturiers de chaussures de Québec vient de perdre huit certificats de reconnaissance qu'elle détenait depuis 3 ans pour représenter diverses industries de la chaussure.

Le secrétaire de la Commission vient en effet d'aviser les procureurs de l'Association patronale qu'elle n'est plus mandatée pour représenter les compagnies Albert Laliberté, Ludger Duchaine, John Ritchie, Faber Shoe, J.-E. Samson, LaSalle Slippers, L. M. Packard et Grand'Mère Shoe.

La décision de la Commission des relations ouvrières fait suite à des représentations de la Fédération du cuir et de la chaussure et des syndicats affiliés qui étaient intéressés à cette question.

Les dirigeants syndicaux se plaignaient du fait que l'Association patronale avait, à plusieurs reprises, répudié, au nom des employeurs précités, des ententes que ces employeurs pris individuellement avaient conclues avec les syndicats.

L'on sait que dans plusieurs entreprises, les syndicats affi-

liés à la Fédération du cuir et de la chaussure, avaient réussi à négocier des conventions collectives particulières contenant des dispositions plus avantageuses au point de vue économique et au point de vue syndical que celles contenues dans le décret du cuir et de la chaussure.

C'est après avoir vérifié les allégués des représentants syndicaux et reconnu le bien fondé des prétentions syndicales que la Commission des relations ouvrières déclare que "les employeurs précités ont renoncé implicitement au mandat confié à l'Association patronale des manufacturiers de chaussures du Québec, en négociant avec les requérants en vue de la conclusion de conventions collectives affectant leurs employés respectifs.

M. Adalbert April, président de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure, en retraçant l'histoire des difficultés

syndicales de la Fédération avec l'Association patronale, dans le rapport qu'il a présenté au congrès de sa fédération, en fin de semaine, a déclaré que la Fédération avait demandé le retrait des certificats de reconnaissance syndicale parce que l'Association patronale refusait de signer des conventions collectives particulières parce que ces conventions contenaient des dispositions concernant la sécurité syndicale qui ne convenaient pas à l'Association patronale.

Sherbrooke

A la suite d'élections syndicales tenues dernièrement, l'Association du Textile de Sherbrooke a réélu à la présidence M. Roland Bolduc. Les élections tenues sous la présidence de M. Armand Marquis, agent d'affaires de l'Association ont donné les résultats suivants: MM. Jean-Marie Collette, vice-président; Gilbert Lemay, secrétaire-archiviste; Raymond Gauthier, trésorier; Adrien Chouinard, Robert Dupuis, Fernand Pelletier et Armand Poulin, directeurs.

St-Hyacinthe

Monsieur Christian Lapalme a été élu président du Syndicat des employés du Bas Façonné de St-Hyacinthe, lors des élections syndicales tenues dernièrement. Les autres officiers élus sont les suivants: MM. Léopold Desmarais, secrétaire; Philippe Cartier, trésorier; Adrien Desruisseaux, John McCaffrey, Emile Rochefort, Marcel Caouette, Léon Laflamme, Emile Morin, Roland Bédard, Fernand Dubé, Rosaire Bellegarde et Henri Cloutier, directeurs



Organe officiel de la
Confédération des
Travailleurs Catholiques
du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

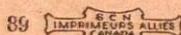
Directeur:

FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent,
Montréal • VE. 3701

Abonnement: un an, \$1.50
le numéro, 5 cents

Publié par la Confédération des
Travailleurs Catholiques du
Canada (CTCC) et imprimé par
"Le Droit", 375 rue Rideau,
Ottawa, Ont.



Autorisé comme envoi postal
de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa

VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Voici la liste des gagnants des bourses d'études offertes par le Cours de Sociologie par Correspondance pour le mois de mai 1957.

BOURSE de \$1,000	BOURSE de \$100	BOURSE de \$50
RENE LABARRE 383, rue Arago ouest, Québec.	Mme A. COUTURE 331, rue Carillon, Québec.	Mme P. LACHANCE 561, rue Bagot, Québec.
ALEX AUCLAIR 116, rue Hermine, Québec.	ELZEAR FISET 540, St-Vallier-ouest, Québec.	Ant. DESPRES, père, 2, avenue Ruel, Montmorency.
ROGER LACHANCE, 519, rue Des Oblats, Québec.	HENRI PATRY St-Ludger Milot, Roberval.	ESTELLE VIAU 308 Woodward, Sherbrooke.
J.-E. VIOLETTE 26, ave Bon-Air, Québec.	Gaspard LAROUCHE 9112, ave Royale, Beauport.	Comité Paritaire des Métiers, Trois-Rivières.
ROBERT GRONDIN 646, rue Bagot, Québec.	Annette GAGNON 148, D'Amour, C.P., 605, Matane.	Marg.-L. TURGEON 8, rue Chabot, Lévis.
LINA ST-HILAIRE, 110, rue de la Fabrique, St-Romuald.	Mme M. MATHIEU 55, rue Du Roi-est, Québec.	H. ROBERGE 7, rue Joliette, Lauzon.
ROGER LAMONTAGNE Dolbeau, Roberval.	HENRI LANDRY 244, Boul. Hamel, Québec-ouest.	Thérèse ST-HILAIRE, 404, rue Bayard, Québec.
Mme P.-E. RENAUD 21, ave Bellevue, Québec	GUSTAVE HEON Ste-Anne de la Poca- tière, Kamouraska.	Mlle B. LEMIEUX, Hôpital Infant-Jésus, Québec.
THERESE OUELLET 1212, Chemin Ste-Foy, Québec 6	Louis LETOURNEAU 480, Franklin, Québec.	A. GROS-LOUIS Village Huron, Loretteville.
Mme Joseph GAGNON 256, rue St-Luc, Québec 8	Raymond LANGLAIS 123 Bastien, Loretteville.	Mlle A. CARBONNEAU 35, rue du Manoir, Montmagny.
N.-L. TREMBLAY 512, rue Vimont, Montréal 4	C. RANCOURT 1585, 8e Avenue, Québec 8.	Jacques LANGLOIS 33, rue Ste-Hélène, Breakeyville.
HECTOR THIBAUT 27, Fournier, Matane.	Mme J.-D. BERGERON 167, ave Renaud, Québec.	F.-X. JOBIN 405, St-Luc, Québec.
HENRI LANDRY 645, rue de la Reine, Québec.	Mlle Antoinette BINET 378, rue Mauffils, Québec.	Mme Eva PICHETTE 339, rue Bernatchez, Québec-Ouest.
Rosario NERON, père, Curé St-Luc, Chicoutimi-Nord.	F.-X. LEGARE Rimouski.	Mme Eug. TESSIER 166, St-Olivier, Québec.
PAUL MARTINEAU 346, rue Royale, Chemin Richer.	PAUL ST-HILAIRE 1105, 3e Avenue, Québec.	CLAUDETTE HARDY 214, Prince-Edouard, Québec.
ROGER BOURRET 129, François 1er, Québec.	Mme A. GRENIER Theftford-Mines.	DELPHIS SAVARD St-Raymond, Portneuf.
ARMAND WAGNER 955, St-Vallier, Québec.	Mme G. MARCOTTE 512, rue Victoria, Québec.	HENRY GUERTIN 13, rue Burton, Québec.
J.-PAUL POULIN, 197 Colombière-ouest, Québec.	M.-ANNA CLOUTIER 132, 18e Rue, Québec.	YVONNE LETARTE 33, O'Connell, Québec.
YVON ALLARD Boul. Valcartier, Loretteville.	IRENE VALLIERES 2411, Chemin du Foulon, Silery.	J.-PIERRE BOUTET 366, 110e Rue, Montmorency.
DONAT HALLÉ Breakeyville, Lévis.	ANDRE BRIERE 182, rue Kernan, Donnacona.	EGIDE FILION, 151, ouest, Crémazie, Québec.
GERARD FRENETTE 362, avenue Giguère, Québec.	Marguerite PICHE 485, rue Fraser, Québec.	NOEL PAQUET 241, Franklin, Québec.
Mme Georges AUBUT 39, rue Napoléon, Lévis.	Arthur BEAUDOIN 715, Dorchester, Québec.	Bernard MORENCY 29, rue Sax, St-Romuald, Lévis.
	Raphaël BOUFFARD 805, Alphonse.	Mme C. NADEAU 177, avenue Royale, Ange-Gardien.
		HENRI DIONNE 383, 24e Rue, Québec.

N.B.—Pour toutes informations, adressez-vous au COURS DE SOCIOLOGIE,
155 est, boulevard Charest, QUEBEC — Téléphone: LA 4-4631.

Mot d'ordre dans la chaussure

ORGANISER LES NON-SYNDIQUES

A l'issue de leur congrès annuel qui avait lieu en fin de semaine dernière à Plessisville, les syndicats affiliés à la Fédération nationale des travailleurs du Cuir et de la Chaussure du Canada ont pris la décision de travailler intensément à l'organisation syndicale de tous les travailleurs de l'industrie du Cuir et de la Chaussure de la province.

Ils ont de plus décidé de demander à la CTCC d'affecter son équipe d'organisateurs dans la région de Montréal à l'organisation en syndicats des travailleurs qui sont actuellement à l'emploi de cette industrie dans la région de Montréal et qui, n'étant pas organisés, font une concurrence sérieuse aux entreprises syndiquées.

Affiliation

Le congrès qui s'est terminé dimanche dernier a de plus adopté une résolution autorisant l'Exécutif de la fédération à faire des démarches en vue de conclure des alliances avec d'autres fédérations affiliées à la CTCC.

Relativement au projet de réformes de structures, le congrès, bien que saisi d'une résolution à ce sujet et du rapport du comité des résolutions, a préféré différer son attitude et a soumis le tout à l'attention du Bureau fédéral qui devra consacrer une journée d'études à ce sujet.

Les élections

La plupart des officiers sortant de charge ont été réélus à leur charge respective. Ce sont MM. Adalbert April, président; Florent Boisvert, 1er vice-président; Philias Perron, 2e vice-président; Henri Normand, 3e vice-président; Eugène Rancourt, secrétaire; Robert Rouillard, trésorier; Mlle Simone Racine, directrice féminine; Maurice Savoie, directeur pour la section "fibre" et Gérard Jacques, directeur pour la section "fourrure".

Fédération importante

Dans son rapport qui a été adopté avec modifications mineures, M. April a souligné que malgré sa faiblesse relative, la Fédération nationale du Cuir et de la Chaussure est l'organisme ouvrier le plus représentatif et le plus important dans ce secteur industriel non seulement dans

la province mais dans tout le Canada.

Après avoir rappelé les nombreuses difficultés auxquelles la Fédération doit faire face, M. April a précisé que la concurrence est très dure dans l'industrie et que les négociations très difficiles à cause du fait que l'industrie étant très dispersée, plus de 200 employeurs dont la moyenne d'employés inférieure à 100 employés; c'est à ce sujet qu'il a insisté pour que le congrès adopte une politique constructive en matière d'organisation.

Relativement au projet de réforme des structures de la CTCC, il a affirmé que "nous devons nous déclarer prêts à considérer tout projet de réforme qui sera de nature à améliorer les services à rendre aux syndiqués, mais en sauvegardant toutefois certaines valeurs essentielles. Nous soumettons, dit-il, que le maintien des fédérations professionnelles avec pouvoir de césion en matière économique et politique est une de ces valeurs fondamentales à maintenir."

Aide aux travailleurs de l'aluminium

La Fédération a décidé d'aider les travailleurs de l'aluminium qui sont actuellement en grève et elle a décidé de prêter \$3,000 au Fonds de défense professionnelle de la CTCC. Elle a de plus encouragé ses syndicats affiliés à faire leur possible afin de souscrire collectivement et individuellement pour aider les travailleurs de l'aluminium.

Le secrétaire de la Fédération, M. Eugène Rancourt a, de plus, au nom du Comité de stratégie, fait adopter une résolution visant à assurer l'unité entre les syndicats en ce qui a trait aux négociations et aux revendications à formuler. A l'avenir, le comité de stratégie se réunira au mois d'août pour préparer les revendications à formuler et les syndicats affiliés seront appelés à suivre ces recommandations dans leur centre respectif.



Groupe de délégués des syndicats affiliés à la Fédération nationale des travailleurs du Cuir et de la Chaussure, en congrès en fin de semaine dernière à Plessisville.

Congrès de la Fédération de la Métallurgie à Jonquière, les 3, 4, 5 et 6 juillet

M. Adrien Plourde, président de la Fédération nationale de la Métallurgie, vient d'annoncer que le congrès annuel de cet organisme aura lieu cette année à Jonquière les 3, 4, 5 et 6 juillet prochain en la salle du collège classique, angle St-Hubert et St-Luc.

Quelque 125 délégués d'une quarantaine de syndicats affiliés participeront à ces assises qui promettent des débats intéressants ainsi qu'une ferme résolution de la part des travailleurs de la métallurgie en vue de soutenir la grève de leurs confrères de travail d'Arvida.

Les travailleurs d'Arvida, comme on le sait, font partie du Syndicat national de l'Aluminium qui est affilié à la Fédération de la Métallurgie.

Tous les syndicats des entreprises de l'Alcan font également partie de la même fédération.

La tenue de ce congrès à Jonquière même, lieu de résidence de plusieurs centaines de grévistes, va permettre aux grévistes

qui n'auront pas de piquetage à faire ces jours-là, d'assister et de participer aux délibérations du congrès.

Voici la liste des prochains congrès des fédérations affiliées à la CTCC:

La Fédération des travailleurs de l'industrie chimique, à Montréal, les 29 et 30 juin.

La Fédération nationale du textile à Drummondville, les 3, 4 et 5 juillet.

La Fédération des employés du

commerce, à Rimouski, les 6, 7 et 8 juillet.

La Fédération de la Métallurgie, les 4, 5 et 6 juillet, à Jonquière.

La Fédération des employés municipaux à Québec, les 11, 12 et 13 juillet.

La Fédération du bâtiment et des métiers de la construction, à Alma, les 19 et 20 juillet.

La Fédération de la pulpe et du papier à Port-Alfred, les 19, 20 et 21 juillet.

GRANBY

Première convention pour les employés de Hafner Fabrics

Une première convention collective de travail vient d'être signée par le Syndicat catholique du Textile de Granby en faveur des 150 employés de la firme Hafner Fabrics de cette ville.

Les clauses prévoient entre autres une rétroactivité de vingt dollars ainsi que l'atelier syndical imparfait, c'est-à-dire que les nouveaux travailleurs seront tenus d'appartenir au syndicat trente jours après leur embauchement.

Le contrat a été signé pour une période de deux ans et à compter du 21 mai. Il stipule que les ouvriers recevront des augmentations de salaires de 5 cents l'heure cette année et de 5 cents additionnels l'an prochain. Il pré-

voit également six fêtes payées cette année et huit, l'an prochain.

Le nouveau syndicat avait été reconnu par la Commission des relations ouvrières à la fin de décembre dernier.

Les négociations avaient été entreprises en février et l'accord vient d'être intervenu.

La partie patronale était représentée par MM. Jost, président de la compagnie; Eddie Pinsonneault, Sperry et Me Jean Massicotte.

La partie ouvrière l'était par MM. Gérard St-Pierre, président; Paul Brodeur, Roland Labrie, Mme Louise Pion et M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile.

Shelter Bay

A la suite d'élections syndicales tenues dernièrement, l'Exécutif du Syndicat National des Ouvriers en Forêt de Shelter Bay est maintenant composé comme suit: MM. Aurèle Duguay, président; Everalde Rochette, 1er vice-président; Louis Tremblay, 2e vice-président; Wilbrod Jean, secrétaire-trésorier.

ABONNES DE QUEBEC

ÉCOUTEZ LA RADIO

Poste CHRC

"La Vie Ouvrière dans Québec"

chaque dimanche matin de 11 h. à 11 h. 15

Fernand Pion

Courtier d'assurances

590 CADILLAC, Montréal (5)

Tél.: bureau, VI. 9-2121

domicile, CL. 9-2839

AVIS AUX CHARPENTIERS-MENUISIERS

DE QUEBEC

Une assemblée régulière de votre syndicat aura lieu le jeudi, 16 mai prochain, au local de votre syndicat,

155 est, boulevard Charest



TIRONS ENSEMBLE ...

MONTREAL

Une première souscription de \$1,000 du Syndicat des Employés du Commerce

Jeudi dernier, le président du Syndicat des Employés du Commerce de Montréal, M. Jean Riopel, remettait une première souscription de \$1,000 à M. Angelo Forte, vice-président de la CTCC, en vue de soutenir les travailleurs de l'aluminium.

Le Syndicat des Employés du Commerce a fait un don de \$500.00, dont environ \$100.00 pour l'achat d'une tente de 20 pieds par 24 et de l'équipement pour jouer à la balle molle. \$400.00 ont été donnés en espèces.

Le Syndicat a aussi acheté des "bons de solidarité" pour un montant de \$500.00.

Le président du Syndicat, M. Riopel, a de plus avisé la CTCC, qu'après approbation de l'assemblée générale, il serait possible de faire un prêt

de \$2,000.00 au Fonds de Défense professionnelle, avec promesse de remboursement au Syndicat si ce dernier connaît des difficultés lors de ses prochaines négociations cet automne.

Après la remise de la première souscription, le Syndicat a également fait parvenir aux travailleurs d'Arvida le télégramme suivant:

"Soyez assurés de solidarité des membres du Syndicat national des Employés du Commerce de Montréal STOP

Souhaitons plein succès dans vos revendications STOP Souscrivons aujourd'hui \$1,000.00 STOP Assemblée générale décidera montant plus élevé si nécessaire."

Soulignons également que le Syndicat du Commerce, section des Employés du magasin Dupuis Frères, a prêté les services de son agent d'affaires, M. Michel Chartrand, pour la durée d'une semaine, au Syndicat des Travailleurs de l'Aluminium d'Arvida.



M. Jean Riopel, président du Syndicat national des Employés du Commerce de Montréal, remettant à M. Angelo Forte, vice-président de la CTCC, un chèque au montant de \$1,000.00 représentant la première souscription de ce syndicat au Fonds de Défense professionnelle de la CTCC pour venir en aide aux travailleurs de l'aluminium.

Les syndiqués achètent des bons de solidarité syndicale



A l'issue de leur réunion de jeudi dernier, les membres de l'Exécutif du Syndicat des Employés du Commerce de Montréal, ont acheté des "bons de solidarité syndicale". Dans chaque section du Syndicat, des militants vont former des comités chargés de pousser la vente de ces bons ainsi que des boutons-insignes aux membres du Syndicat.

3 syndicats de mineurs fournissent \$60,000 aux grévistes de l'aluminium

"Près de 10 années après l'aide reçue, les mineurs de la région de l'amiante savent se souvenir et reconnaître sans équivoque les secours qu'ils ont reçus".

C'est ce que déclarait M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, samedi dernier lors de la séance de clôture du congrès de la Fédération des Travailleurs de l'Industrie minière, à Thetford Mines, en commentant les gestes posés par trois syndicats de mineurs qui ont souscrit près de \$60,000 au Fonds de Défense professionnelle de la CTCC en vue de soutenir les grévistes d'Arvida.

Les Syndicats qui ont ainsi souscrit sont le Syndicat national des Travailleurs de l'Amiante de l'Asbestos Corp. de Thetford Mines qui a souscrit \$40,000.00; le Syndicat national des Travailleurs de l'Amiante de la Johnsons de Thetford qui a souscrit \$6,000.00 ainsi que le Syndicat national de l'Amiante d'Asbestos qui a souscrit \$10,000.00.

M. Marchand a félicité les mineurs de leur geste de solidarité et il a ajouté que les autres syndicats imitent les gestes posés par les mineurs, l'objectif de \$500,000.00 fixé par la CTCC sera atteint facilement.

PLESSISVILLE

Dernièrement, le Syndicat des Employés de Fonderies de Plessisville élit ses officiers pour l'année 1957-1958. Ont été élus MM. Roger Hallé, président; Léo Vaillancourt, vice-président; Emilien Fortier, secrétaire; Simon Montambault, trésorier; Raymond Hainse, assistant-trésorier; Noël Bélanger, directeur de la section Forano et Léopold Jacques, directeur de la section radiateur. Les élections étaient sous la présidence de M. Raymond Parent, conseiller technique de la Fédération nationale de la Métallurgie.

La Fédération de la Pulpe et du Papier souscrit \$20,000 pour les grévistes

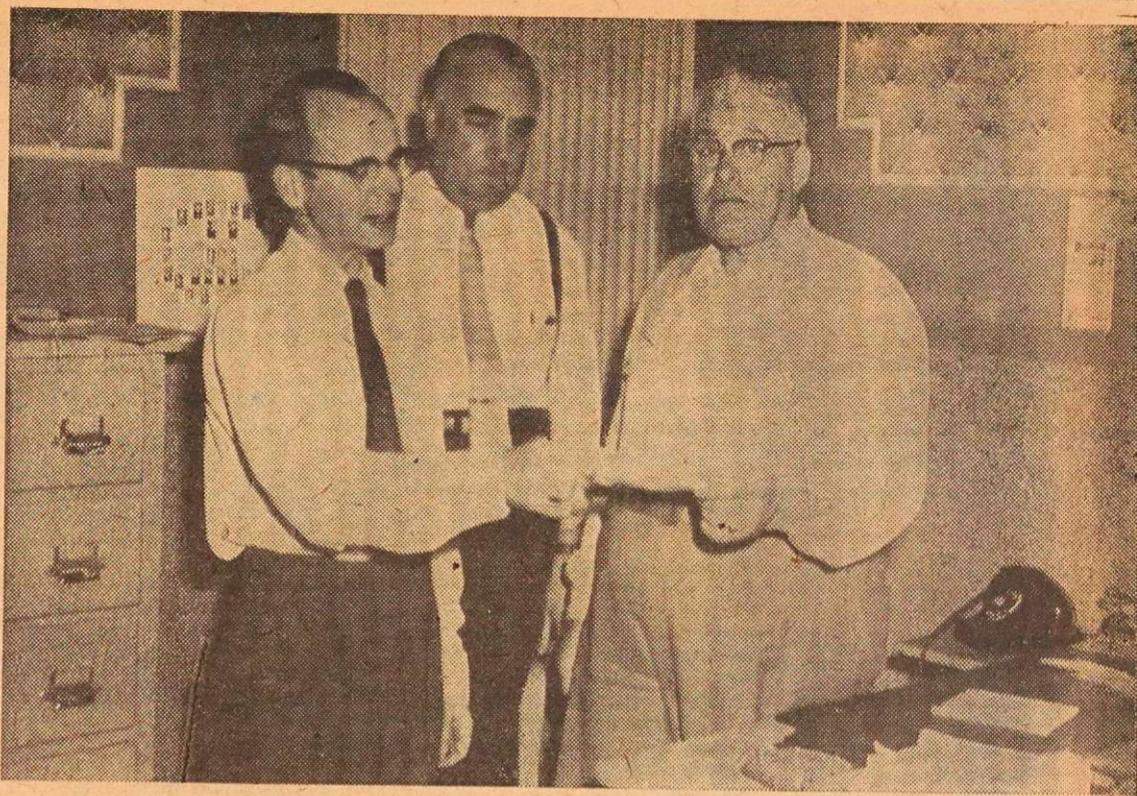
Faisant suite à l'appel lancé par la CTCC en vue d'accorder aux grévistes de l'aluminium tout le support financier dont ils ont besoin pour mener à bien la lutte qu'ils ont entreprise, la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier a décidé de prêter \$20,000.00 au Fonds de Défense professionnelle de la CTCC.

M. Philippe Lessard, président de la Fédération, qui nous a communiqué cette nouvelle, a aussi déclaré que le Bureau fédéral a décidé d'insister auprès des syndicats affiliés et auprès de tous les membres des syndicats de la Fédération pour qu'ils répondent eux aussi à l'appel lancé la semaine dernière, soit en prêtant collectivement ou en achetant des "bons de solidarité".

"Il faut permettre à la CTCC, dit M. Lessard, de constituer un fonds qui permettra de supporter les grévistes aussi longtemps que nécessaire."

Rappelons que lors des grèves dans l'industrie de la pulpe et du papier à Jonquière et dans la région de Shawinigan, les papetiers ont bénéficié des secours en provenance du Fonds de Défense professionnelle de la CTCC.

Relativement aux souscriptions locales, M. Lessard a précisé que des militants ont été désignés dans chaque région pour faire de la sollicitation auprès des syndicats affiliés et des syndiqués. Le Bureau fédéral a recommandé à ses syndicats de coopérer avec ces militants pour assurer le succès de la lutte engagée.



M. Gérard Picard, président général de la CTCC, recevant des mains de M. Joseph Arcand, agent d'affaires du Syndicat national des Peintres de Montréal, un chèque au montant de \$5,000.00, que cet organisme a prêté au Fonds de Défense professionnelle de la CTCC pour soutenir les travailleurs de l'aluminium. Au centre, on remarque M. Horace Laverdure, président du Conseil central de Montréal.

Liste des syndicats qui ont souscrit au cours de la semaine dernière

S.N. des Travailleurs de l'Asbeste de l'Asbestos Co., Thetford Mines	\$ 40,000.00
S.N.C. des Travailleurs Unis de St-Basile	500.00
S.N. des Sorel Steel Foundries	500.00
S.N. du Tricot Inc. de St-Hyacinthe	6,000.00
S. des Travailleurs du Granit de Stanstead	200.00
S.C. des Ouvriers du Textile de Magog, Inc.	5,000.00
S. Cath. des Employés de Magasins de Québec	1,500.00
S.C. de l'Industrie du Bois de Cabano	500.00
Synd. de la Pulpe et du Papier de Bromptonville	500.00
S.N.C. des Employés du Commerce de Gros, Chicoutimi	500.00
Union Nat. cath. des Charpentiers-Menuisiers, Québec	2,000.00
Synd. de salaison de Princeville	1,000.00
	\$ 58,200.00
Report de la semaine dernière	\$ 93,800.00
A ce jour	\$152,000.00

Conseil central de Montréal

Pique-nique annuel organisé par les Dames Auxiliaires, le 23 juillet à l'île Ste-Hélène

Le pique-nique annuel organisé par les Dames auxiliaires du Conseil central de Montréal, aura lieu cette année, le mardi 23 juillet à l'île Ste-Hélène.

Ce pique-nique, comme on le sait, est organisé chaque année pour les enfants et les épouses des syndiqués de la région de Montréal et tout est absolument gratuit, transport, rafraichissements, bonbons, prix, etc.

Cette organisation est rendue possible grâce au dévouement des Dames auxiliaires et surtout à la collaboration des syndicats et des personnes qui ont contribué au succès des soirées, parties de cartes et autres manifestations organisées par les Dames auxiliaires au cours de l'année.

Le départ pour l'île Ste-Hélène aura lieu à 9.00 a.m. en face du 1231, rue Demontigny et le tra-

jet s'effectuera par autobus. Le transport est gratuit.

Toutes les épouses des syndiqués ainsi que leurs enfants sont cordialement invités à participer à ce pique-nique.

Pour plus amples informations, on peut communiquer avec Mme Simone Bessette, présidente des Dames auxiliaires, DUpon 8-6188; Mme Adrienne Dagenais, DUpon 8-3353 ou Mme Judith Beaulieu, LAfontaine 8-3581.

Les syndiqués de Montréal vont faire leur part pour aider la grève de l'aluminium

Plus de 30 permanents syndicaux du Conseil central de Montréal, des syndicats affiliés ainsi que les permanents de la CTCC dans la région ont participé vendredi dernier à une assemblée destinée à mettre sur pied l'organisation de l'assistance financière aux grévistes de l'aluminium.

Une réunion plénière du Conseil central de Montréal a été convoquée pour jeudi, le 27 juin. Tous les délégués des syndicats affiliés ainsi que les officiers de ces syndicats ont été invités à assister à cette réunion qui mettra en branle toutes les forces syndicales de la région afin de fournir aux grévistes de l'aluminium l'assistance financière dont ils ont besoin.

L'on sait qu'il y a quatre moyens mis de l'avant pour aider les grévistes: les dons purs et simples, les prêts des organisations syndicales, l'achat de bons de solidarité syndicale et finalement l'achat des boutons-insignes portant l'inscription: "J'appuie les travailleurs de l'aluminium".

Déjà un comité a été formé en vue de vendre des "bons de solidarité syndicale" aux employés de la CTCC à Montréal, aux employés du Conseil central et à ceux des syndicats affiliés.

Par ailleurs, la technique des prêts sera expliquée aux syndicats au cours de l'assemblée de jeudi tandis que des militants seront mobilisés pour vendre des boutons-insignes à leurs confrères de travail et organiser des collectes à la porte des usines.

M. Gérard Picard assistait à la réunion de vendredi dernier et il a promis sa présence pour celle de jeudi, à moins d'empêchements graves.

Au cours de la réunion de vendredi dernier, on a parlé d'un objectif de \$200,000.00 à atteindre pour la région de

Montréal par la méthode des dons, des prêts et de la vente des bons de solidarité et des boutons-insignes.

Déjà plusieurs syndicats ont exprimé la possibilité pour eux de prêter substantiellement au Fonds de Défense professionnelle de la CTCC.

Appui du textile à la grève d'Arvida

A l'heure actuelle, quelques heures à peine après le lancement de la grande campagne de solidarité syndicale pour venir en aide aux grévistes d'Arvida, plusieurs syndicats ainsi que la Fédération du Textile ont accordé un appui substantiel.

Pour sa part, la Fédération fournit \$100.00 par semaine au Fonds de Défense professionnelle; le Syndicat des Ouvriers du Textile Coton de Drummondville a avancé un montant de \$10,000.00 à même sa caisse syndicale tandis que le Syndicat de L'Esmond Mills de Granby a prêté \$1,000.00 sans intérêt.

Le secrétaire de la Fédération, M. Jacques Paradis, nous informe que d'autres syndicats vont également poser le même geste.

CHAQUE SYNDIQUE PORTE LE BOUTON-INSIGNE

L'action syndicale pour le développement de la culture

Cet article qui est la conclusion de la conférence que prononçait M. l'abbé Gérard Dion lors de la séance de clôture du congrès des Relations industrielles de Laval, explique comment le syndicalisme doit exercer son action pour que l'âge des loisirs serve à l'épanouissement du travailleur :

L'action syndicale, enfin, qu'elle s'exerce à l'intérieur du groupement sur les membres eux-mêmes, ou qu'elle ait pour objet d'influencer les autres institutions, possède une puissance incontestable pour le développement de la culture. En effet, de même que l'action syndicale, tout en restant spécifiquement économique, débouche sur le social et le politique, ainsi elle ne peut pas ne pas atteindre le culturel, l'humain.

On aurait tort de croire que dans le passé cette incidence ait été complètement négligée. Au contraire, elle était atteinte indirectement d'abord du fait qu'en fournissant aux travailleurs les moyens de se libérer des nécessités absolument primaires, en améliorant leur standard de vie matérielle, elle leur donnait la possibilité de se libérer spirituellement.

D'autre part, le syndicalisme s'est toujours préoccupé de l'élevation culturelle des masses. Dès ses débuts, dans tous les pays, en Amérique, et même dans la province de Québec, on le voit réclamer non seulement la possibilité de l'accès à l'école primaire pour tous les enfants, mais, prenant là les devants, comme en bien d'autres domaines, au grand scandale de plusieurs, il demande à l'Etat l'instruction gratuite et la fréquentation scolaire obligatoire. Il a fallu bien des années avant que l'on se rende à cette

revendication. Aujourd'hui les syndicats ouvriers trouvent en d'autres milieux des alliés pour préconiser l'accès à l'enseignement secondaire, et même universitaire, pour tous ceux qui ont du talent, indépendamment de leurs moyens financiers. Ainsi que nous le savons tous, il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que ce vœu légitime soit réalisé chez nous. Il se rencontre encore, malheureusement des personnes qui, sans l'avouer aussi brutalement, considèrent l'argent comme critère valable de sélection pour ouvrir la voie aux niveaux supérieurs d'éducation.

Les syndicats devront donc continuer à exercer des pressions à alerter l'opinion publique. Mais ce n'est pas tout. Il leur est indispensable de prendre les moyens pour que les travailleurs eux-mêmes sentent le besoin de bénéficier de ces avantages et en profitent réellement. On a vu, en ce qui concerne l'instruction primaire qu'il ne suffisait pas de la rendre accessible aux masses mais que celles-ci ont été et sont encore lentes à en apprécier la valeur, si bien que l'Etat fut obligé de la rendre obligatoire. C'est donc dire qu'en même temps que des pressions doivent s'exercer sur les pouvoirs publics, une éducation des milieux ouvriers doit être faite, qu'un climat d'aspiration vers la promotion individuelle et collective doit y être créé.

On peut en dire autant en ce qui regarde l'instruction professionnelle.

Mais, il ne faudrait pas tomber dans l'erreur d'assimiler la culture à l'instruction, de quelque niveau et de quelque type soit-elle. C'est là un préjugé qui, de concert avec une fausse notion de l'"élite", a contribué et contribue encore de nos jours à décaper les classes populaires de leurs éléments les plus prometteurs. Voilà pourquoi le syndicalisme ne doit pas fonder tous ses espoirs sur l'école ni se borner à en réclamer l'accès pour tous. Ce serait d'ailleurs une utopie que d'espérer qu'un jour toute une population s'astreignera à passer par un tel chemin. Aussi, les syndicats doivent-ils préconiser tous les autres moyens de culture que chacun, selon son milieu, son tempérament, ses goûts pourra utiliser. Il nous semble qu'en ce domaine, ils pourraient, tout au moins, surveiller ce qui contribue à abrutir le peuple ou à l'empoisonner en le détournant d'une véritable culture. Et l'on sait jusqu'à quel point les exploités des "loisirs commercialisés" jouent un rôle néfaste.

A l'intérieur de ses propres cadres le syndicalisme doit s'occuper de la culture des travailleurs, grâce à des services qui peuvent être rattachés. Nous voulons parler d'une façon plus particulière des services d'éducation et des services de loisirs.

Jusqu'ici, le syndicalisme, en notre pays, n'a pas complètement dédaigné l'éducation de ses membres. On peut même affirmer que de tous les groupements professionnels, il est sûrement celui qui ait accompli le plus d'efforts en ce domaine.

D'ailleurs, c'était pour lui un impératif découlant de sa nature et de sa situation. Il lui fallait, d'une part, se former des dirigeants bien au courant des problèmes ouvriers et des techniques d'action pour organiser le groupement et le représenter efficacement auprès des employeurs et de l'autorité publique. D'autre part le minimum de la solidarité essentielle entre les membres du groupement afin de réaliser une action puissante nécessitait aussi une certaine éducation, une certaine prise de conscience commune chez les travailleurs.

Il faut cependant le dire, cette éducation syndicale a peut-être trop consisté à former des fonctionnaires, des propagandistes, des militants syndicaux, et un petit nombre de vrais syndicalistes.

Il serait bien désastreux si, à l'instar de ce qui se passe dans les pays totalitaires où le syndicalisme, au lieu d'être un instrument d'émancipation des travailleurs, est un organisme destiné à faire exécuter des décisions du Parti, contribuait surtout à former dans notre société un autre troupeau de robots inconscients répétant des slogans syndicaux et abandonnés à tous les "borbards" de la propagande.

Dans son excellent ouvrage sur "Le peuple et la culture", Joseph Folliet disait avec justesse: "La culture populaire inséparable de la liberté, ne trouvera d'échos dans l'intelligence et le cœur du peuple que si elle émane d'une aspiration spontanée, d'un libre mouvement. Le peuple fuira tout essai de culture derrière lequel il flairera une tentative de l'endoctriner ou de l'embrigader, dans lequel il subordonnera je ne

sais quel impérialisme paternaliste de privilégiés officiels. Il aura raison, car son instinct l'avertit. (A toi Caliban, p. 64-65)

Les syndicats feraient fausse route s'ils délaissaient la préparation de leurs membres aux techniques de l'action syndicale. Il en serait de même s'ils transformaient leurs services d'éducation en espèce d'université populaire. Leur effort éducatif tout en développant un esprit de solidarité légitime, ne doit cependant pas aboutir à un repliement dédaigneux de tout ce qui est en dehors de la classe ouvrière. C'est ce qui se réalise, dit-on, en Angleterre où "l'éducation des travailleurs a pu être acceptée par les masses laborieuses comme un instrument de l'émancipation intellectuelle et spirituelle, et non comme arme pour la lutte des classes." (Culture ouvrière et action syndicale, p. 76)

Les syndicats n'ont donc pas à se muer en institutions éducatives, ni en écoles des beaux arts, ni en organisations sportives. Mais ils doivent contribuer à ce que la société soit pourvue de ces moyens de diffusion de culture. De même que dans le passé, ils ont organisé des caisses de sécurité pour protéger leurs membres contre certains risques — caisses qui ont joué un rôle très important jusqu'à ce que la société civile s'équipe adéquatement de ces besoins, — ainsi ils devront temporairement mettre au service de leurs membres ces moyens de culture ouvrière. En certains pays, les syndicats possèdent des services de tourisme, ils ont des émissions quotidiennes à la radio, etc. La télévi-

Suite à la page 7

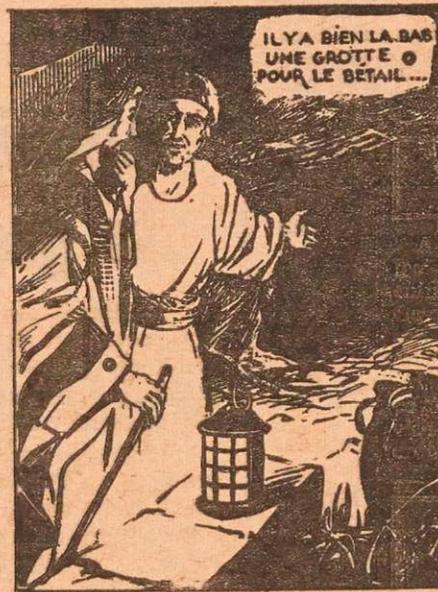
Texte inspiré du Père THIVOLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 6

Images de MARIE PIGNAL



1. Les auberges de ce temps-là, en Palestine, étaient de grandes cours entourées de portiques formant des gnettes où les voyageurs s'abritaient pour dormir, cuire et manger leur repas; les bêtes étaient parquées dans la cour. Marie et Joseph s'arrêtent au seuil pour la nuit, ce n'est pas confortable, car de la cour, effrayés par cette foule bruyante, les moutons du moins on y est au calme.



2. Le maître de l'hôtellerie voit leur hésitation, il vient leur parler: "Eh! oui pas un coin tranquille pour loger la future Maman!" Que regarder leur repas; les bêtes étaient parquées dans une grotte où l'on met souvent le bétail.



3. Ce coin solitaire vaut mieux que la promiscuité de l'hôtellerie. Marie et Joseph s'y rendent. Enfin, Marie peut descendre de l'âne. Joseph étend une couverture sur le banc creusé dans le rocher; avec la lanterne prêtée par le maître de l'hôtellerie, on tâche de s'organiser.



4. Ces nuits de décembre sont froides. Joseph casse quelques branches mortes, réunit de la paille et allume du feu. La Vierge Marie lui sourit et réchauffe ses mains qu'elle tend vers la flamme.

L'ACTUALITÉ

dans les

CHANTIERS MARITIMES

Items of Interest to Workers at Canadian Vickers Limited

Assemblée pour les équipes de nuit

Samedi matin dernier, avait lieu la deuxième assemblée convoquée spécialement pour les équipes de nuit. Une foule record prit part aux délibérations. Plusieurs suggestions ont été faites par les membres et elles seront soumises au comité chargé de préparer et conduire les négociations avec la compagnie.

* * *

Les vacances s'en viennent

La période annuelle des vacances annuelles d'été approche à grands pas et tous les membres sont anxieux de prendre la route. A ce sujet, rappelons à tous que la prudence et l'observance des règlements de la circulation ne peuvent qu'être profitables à tous et qu'elles permettront à tous de reprendre le travail après les vacances. Si vous voulez verser du sang, versez-le à la Croix-Rouge et non sur les grandes routes.

* * *

La Sainte-Jean-Baptiste

Au cours des négociations post-arbitrales qui ont abouti à la convention collective précédente, un représentant de la compagnie a déclaré que la compagnie ne donnerait pas de crème glacée

à un travailleur si elle se sent incapable de le donner à tous les autres. Plus de 1200 employés du département de la marine n'ont pas eu leur crème glacée le jour de la fête nationale des Canadiens français. Une chose est certaine, c'est que cette fête figure au chapitre des revendications faites cette année.

* * *

Voyage d'essai remis

Le voyage d'essai du navire 260 qui devait avoir lieu prochainement a été remis à une date ultérieure à cause d'un retard dans la production. Ce retard permettra à plusieurs travailleurs de prendre leurs vacances en même temps que les autres n'étant pas obligés de faire le voyage d'essai pendant la période des vacances.

* * *

Date du pique-nique

Les organisateurs du pique-nique annuel des employés de la Canadian Vickers nous informent que la date de cette fête a été fixée au samedi 17 août à l'île Ste-Hélène. Les employés de la Vickers occuperont la section No 4. L'on sait que les employés ainsi que leur famille sont invités à ce pique-nique.

L'action . . .

Suite de la page 6

sion, chez nous, serait une ressource d'une puissance incontestable.

En prenant eux-mêmes de telles initiatives, les syndicats feront plus que répondre à un besoin culturel de leurs membres, ils contribueront à créer des expériences lesquelles sont susceptibles d'être imitées par le reste de la société. Car, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas seulement chez les travailleurs que la culture est menacée par l'"esprit technique" et les loisirs délégués.

Pour terminer, nous nous en voudrions de ne pas mentionner la collaboration que le syndicalisme peut apporter aux institutions qui s'occupent de la culture, dans quelque domaine que ce soit. Pour cela, cependant, il faut que ces institutions commencent par accepter le syndicalisme comme un mouvement respectable qui a sa place normale dans notre société et qu'elles lui reconnaissent un rôle autre que celui de demander des augmentations de salaires et de réglementer les conditions de travail. Malheureusement il est loin d'être sûr que, dans nos milieux, on soit vraiment sûr pour une telle collaboration. Il est à espérer que dans un avenir pas trop lointain les préjugés disparaîtront et qu'on ira même jusqu'à solliciter cette collaboration de la part des syndicats.

Une question sur l'assurance-chômage

Q. L'été dernier, mon mari et moi-même avons exploité un commerce touristique — casse-croûte, cabines et petit poste d'essence. Le casse-croûte dont j'avais seule la direction, a ouvert ses portes en mai, mais les cabines et le poste d'essence n'ont pas commencé de fonctionner avant l'ouverture de la saison touristique. Mettons, cependant, que mon mari aurait vendu de l'essence un jour par semaine — soit le dimanche — jusqu'à ce que l'exploitation soit entièrement en marche et n'ait accompli aucun travail dans le casse-croûte, est-ce que ses prestations en seraient affectées? Il touche des prestations d'assurance-chômage depuis novembre dernier.

R. Si l'entreprise complète, y compris le casse-croûte, les cabines et le poste d'essence, est exploitée conjointement par vous et votre mari, on pourrait considérer ce dernier comme employé à son propre compte et non admissible aux prestations à compter de la date où vous avez commencé d'exploiter une partie quelconque de l'entreprise en vue du commerce touristique. A tout événement, tout le travail que vous avez fait et les profits nets que vous avez réalisés doivent être déclarés au bureau local et votre mari doit y demander conseil en donnant aux autorités du bureau local tous les renseignements voulus.

Aluminum Strike May Spread

"Le Travail" have been told that the Aluminum strike may spread. President Adrien Plourde of the National Metal Trades Federation, CCCL, told "Le Travail" that all the Aluminum Company of Canada's Quebec operations, will be halted if no progress has been made by the end of the week. Mr. Plourde addressed over 2,000 Aluminum workers at Jonquiere, Que.

A Quebec government conciliator has been looking into the dispute. So far, only Alcan's Arvida smelter has been affected although workers at all the other Company plants have offered financial help and pledged solidarity to their union brothers.

ALUMINUM STRIKERS STICK BY DEMANDS

The strike of 6,500 workers at the Aluminum Company of Canada's giant smelter plant at Arvida is in its second month, with no sign of an early settlement.

A spokesman for the National Federation of Metal Workers, CCCL, said that workers are sticking to their original demands for a master contract covering

Alcan's nine Quebec operations and an immediate 30-cent hourly wage increase.

The company, meanwhile, does not appear to be backing down from its position. Labor Minister Barrette, of Quebec, conferred separately with company and union officials in Quebec but results of the meeting were not disclosed.

Before the meetings the CCCL union had offered to

resume negotiations with the company providing Mr. Barrette served as mediator.

The strike was called May 17 after many meetings between union and company.

The company turned down the bid for a master contract, but offered a 47-cent hourly wage increase in a three-year contract.

The basic hourly wage at Arvida smelter was \$1.50, the lowest in the heavy industry in the province.

What Happened On June 10th?

By Morden Lazarus

The Liberal rally in Toronto on the night before the election was billed as "A Night to Remember". That happens to be the title of a book published not long ago about the sinking of the Titanic. It was very appropriate. June 10th was a night to remember all right.

On that date a government in power for 22 years and positive that it was going to be returned to power received the most resounding defeat in modern Canadian history. Not only the Liberal government, but the Gallup poll of public opinion, never wrong before in a Canadian election was utterly wrong.

Maclean's Magazine, the only Canadian periodic with nationwide and large circulation, went to press before the election saying that the Liberals were returned as the world's most powerful and stable government — and the editorial was read in hundreds of thousands of Canadian homes two days after the election.

The Canadian public has been accused of being disinterested in politics and apathetic. Yet in this election over 70% of the people voted and some constituencies rolled up 80% to 90% of the votes. The people weren't talking and that's what fooled the experts. But they voted. Everybody, even the government, were saying that it would be good to have a stronger opposition in Parliament. Well, we've sure got a strong opposition. It's BIGGER than the government.

The Conservatives, who took most seats, still have only 110. The Liberals have 104, CCF 25 and Social Credit 19, and 6 Independents, (one independent being an independent Progressive Conservative who has indicated his support of the PC's), making a total of 153 in opposition with one seat deferred.

Nine big Liberal cabinet ministers went under in the deluge. The list included the Minister of Public Works, Robt. Winters and the Minister of Labor, M. Gregg, in the Maritimes, the Minister of Finance Walter Harris and the Minister of National Revenue, J. J. McCann in Ontario, Minister of Justice S. S. Garson, in Manitoba.

But the biggest upset of all was the defeat of the most powerful man in the government, Rt. Hon. C. D. Howe, by a school teacher running as a CCF candidate in Port Arthur, Donald Fisher. Port Arthur is a huge constituency with thousands of square miles of forests. The woodworkers in the lumber camps voted CCF in sufficient numbers to beat the Minister of Trade and Commerce and Defence Production by a good margin.

The vote was a protest vote that swung over to the Conservatives from the Maritimes to the Pacific, except for Quebec. It was not a positive vote — FOR something — it was AGAINST something, and that something was the dictatorial rule of a party too long and smug in power, of a party that had lost touch with the Canadian public.

It cannot be denied that most of the fruits of victory went to the Conservatives. Historically this has been the party of big business, almost wiped out of existence except in Ontario by the depression years and the war and making a come-back in the lushest years on the strength of its opponents' mistakes.

The leader of the Conservatives, John Diefenbaker, stumped the country from coast to coast propounding the supremacy of parliament over the interests of party. This was the main issue he put across. But at the same time he talked of a higher old age pension (a niggardly \$6 increase to \$46 a month certainly helped sink the Liberals) and more aid to the Maritimes and more tax money for Ontario and still tax cuts for all.

Now that he becomes Prime Minister, it will be most interesting to see in what measure he can deliver the goods. He can only survive in power with the aid of one or both of the minority parties, Social Credit and CCF. Both have indicated that he might have their support IF — and it is a big IF — he puts before parliament a program which will benefit the Canadian people as a whole.

The general view is that a minority government cannot survive for long. There is also the chance that Mr. Diefenbaker would prefer not to lead a minority government. He might prefer another election quickly, asking the Canadian people to give him a working majority. In this case we might have an election in early fall.

In any case the present situation looks too unstable to allow any government to carry on for much more than six months or a year. The life of the Conservative's first government in a generation is likely to be short and a merry one.

A final word about the part the trade union movement played in this election. Organized labor from Ontario west put more effort into this campaign and more money than ever before. In the three seats in northern Ontario and in the seats the CCF retained in the West, labor has something to show for its efforts. But it can't be said that there is any such thing as a block labor vote in Canada yet. The average working-man votes like the average Canadian.

In short, if the labor movement is going to have a voice in parliament which its numbers and standing merit, the battle is still ahead of it. There's lots to look forward to, it's no use looking behind.

Shipbuilding Body Urges Tax Relief For Canadian Shipyards

Speaking last week at the 14th annual meeting of the Canadian Shipbuilding and Ship Repairing Association, T. R. McLagan who is also president of the Canada Steamships Lines, said Canada should follow the example set by the United Kingdom government which encourages shipbuilding in Great Britain by giving special tax relief to the British shipping industry.

Mr. McLagan said the British Chancellor of the Exchequer, in his recent budget speech, proposed the investment allowance for capital expenditures on the construction of new ships be increased from 20 per cent to 40 per cent.

Simply stated, United Kingdom ship-owners having their ships built in Britain will be allowed to depreciate their ships for tax purposes up to 140 per cent of the actual building cost.

The Chancellor explained that the British shipbuilding industry deserved special consideration as it is faced with severe competition in a world market very often from ships sailing under flags of convenience with small tax liabilities.

The Canadian shipbuilders claim that similar tax concessions are even more necessary here to encourage Canadians to enter the business and have their ships built in Canada, said Mr. McLagan.

"Inasmuch as Canadian wages are much higher than those paid in the United Kingdom there appear to be sound reasons why the Canadian Vessel Construction Act should be amended so that Canadian-built ships will be allowed a total depreciation of at least 170 per cent.

"It is believed that such action would help bridge the gap between the United Kingdom and Canadian shipbuilding costs. Such a step will not be a direct burden on Canadian taxpayers, but indeed should bring additional revenue to the Government by creating a shipping industry in Canada where little activity exists at present."

"Due to this increased activity, additional income taxes would be collected from shipping and shipbuilding companies and shipyard workers." "With all these developments in mind, negotiations have been carried on between the Canadian shipping and shipbuilding interests and the Minister of Transport and the Minister has lent an attentive ear and prior to the elections had promised serious consideration of these steps leading to the development of this important but languishing industry."

"Since the election" said Mr. McLagan "the shipbuilders have also received encouragement from the remarks of Howard Green, Conservative M. P. from Vancouver who is reported to have said that his party is interested in making it possible for Canadians to enter the deep-sea shipping business on a competitive basis".

"Future shipbuilding orders from the Royal Canadian Navy

and the Department of Transport are likely to be severely limited and insufficient in volume to keep even a small proportion of the shipbuilders busy".

With Canada's increasing trade and importance in world's affairs it was unthinkable that the country should be without an efficient shipbuilding industry serving the needs of a substantial Canadian fleet.

To make this possible, it was only necessary to find ways and means of overcoming minor difficulties such as the wage advantage enjoyed by European and Asian nations. "The report of the Royal Commission inquiring into Canada's coastal trade has not been published."

"It is hoped that the report will recommend the restriction of ships trading in Canada's own coastal trade to Canadian-built

and operated Vessels", concluded Mr. McLagan.

Capt P. B. Ryan, United States Naval Attache, at the U. S. Embassy in Ottawa, spoke to the shipbuilders on the "New Navy" at a luncheon meeting. He said that the New Navy's role was in "sustained mobility".

Nuclear power was making it possible for ships to stay at sea for a prolonged time thereby making possible floating mobile air fields which will be much less vulnerable to pin point attack than land air fields.

Harold Husband, president Victoria Machine Depot, Victoria, B.C. was elected president of the Association for the coming year.

O. H. Barrett, president of Canadian Vickers Limited was elected vice-president of the Association.

Dominion Textile Confirms Claims Made By CCCL

Labor turn-over rose to 47.43 per cent in 1956. "These figures do not afford us any pride," says the Company in a letter to their foremen.

The Dominion Textile Company has just sent a letter to all their foremen in which union demands were fully justified, by admissions made by the company. In part the company admits they are losing more and more employees who are leaving the company's employ due to their dissatisfaction of working conditions which are imposed upon them by the company.

Continuing, the letter asks all plant foremen to do all in their power to keep as many of the 4,500 employees as possible on their jobs in an effort to halt the general exodus of workers who are quitting and securing work elsewhere.

And further the letter asks the foremen "to keep an eye on the situation and to discover means of bettering working conditions which

will boost the morale of the workers".

This admission by the company confirms the pretensions made by the CCCL union in regard to the application of contract clause No. 17 which covers job rate changes and the increase of job rates for classified operations.

The workers, in good faith, accepted last June company promises in relation to job rates which never materialized and proved that the workers suffered from false representations made by the company, who insisted on a period of trial before new job rates were put into effect.

Since this time the company has made numerous increases in rates, but they were not monetary changes. The changes involved job routine changes which by having to work harder the

SHIPYARD NEWS & VIEWS

Conservatives promise action

Neither the CCCL union nor its official newspaper Le Travail took any part in the recent Federal elections, but we have to chalk up a good point in the Conservative Party's favor.

One of the Party's most influential members, Mr. Howard Green, who has just been appointed to the newly formed Cabinet as Minister of Public Works in the Diefenbaker Government made a statement on June 12 and declared that the Conservative Party favored the creation of a merchant marine for Canada.

"We shall have a Canadian Merchant Marine even if the Government has to provide subsidies".

And in past annual briefs submitted each year to the Federal Government the CCCL union has always stressed the need of Government subsidies to help build a merchant marine for Canada.

Night shift meeting

Last Saturday morning the second of a series of membership meetings held for night shift workers was crowded.

Discussion of pre-negotiating business was well received and numerous members made motions which shall be handed over to the official negotiation committee.

We were unable to inform our members of this meeting as the decision to hold it was made after Le Travail went to press.

Vacations ahead

The annual Summer vacation period for most members is just around the corner and we hope all our members will enjoy this well-earned rest.

workers at the end of the week found less pay in their envelopes.

And realizing they had

TEXT OF COMPANY LETTER

During the fiscal year, ending on March 31, 1957, our company has suffered heavy losses due to employees leaving the employ of the company to find other jobs.

Over 4,500 employees have left their jobs during this period which is 47.43 per cent of our effective labor turn-over.

These figures are exorbitant and affords us no pride.

While some of the lost employees were let out for absenteeism, the greater majority left the company's employ in protest to conditions under which they were obliged to work.

And as foremen have we done everything possible to retain these workers on their jobs?

In the interval, let us start to look over this situation and endeavor to find a solution which will halt the exodus of our workers from their jobs. Let us see what can be done to better working conditions which will raise the morale of the workers.

We must try and introduce improved working schedules which will keep more workers employed and cut down on lay-offs.

And finally let us discover a means of employee-training which will make the worker proud and loyal and feel more secure in their jobs.

Let us decide now to give this matter serious thought and come up with some positive solution to the problem.

If you are driving, make sure you observe all traffic regulations at all times and in this way you will be sure of enjoying your vacation without any accident.

Leave your blood at the Blood Bank and not on the highway.

We wonder

During arbitration hearings previous to the signing of the present collective labor agreement, the company negotiator came up with the following gem:

"Vickers will never be guilty of giving an ice cream to one worker and not to another".

But over 1,200 marine workers did not get their ice cream on St. Jean Baptiste Day! We are certain that this French-Canadian national holiday will be included in the labor agreement which the union will negotiate this month.

Trial run cancelled

The proposed trial run of Ship 260 has been postponed for a month due to the work suffering a set back. This will allow many workers to take their vacations during the regular holiday period. Many employees would have had to postpone their holidays being obliged to rush 260 ready for her trial run.

Pic-Nic date set

The entertainment committee in charge of the forthcoming Vickers Annual Pic-Nic has notified this column that the event will be held on St. Helen's Island (Area 4) on Saturday August 17.

All employees and their families are invited to attend. You are sure of having a wonderful time. Don't miss this great event.